

Extrait du registre des délibérations		
Délibération – Comité syndical du 24 juin 2025		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 15 VOTANTS : 16 QUORUM CARTE GEMAPI : 10	PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, NATHALIE MONVIGNIER-MONNET, BERENICE LACOMBE-SPADOTTO, RAPHAEL THEVENON, PATRICE CHIROUZE, FREDERIC REY, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY, FRANCK PACCARD, PHILIPPE ROISINE, PHILIPPE PRUD'HOMME. EXCUSES : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, GHISLAINE JOLY, SEBASTIEN VIOLI, CATHERINE PICQUE, FRANÇOIS RIEU, CLAUDE REVIL-BAUDARD, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE, PIERRETTE MORAND, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI POUVOIRS : FRANÇOIS RIEU AYANT DONNE POUVOIR A BERENICE LACOMBE-SPADOTTO CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE AYANT DONNE POUVOIR A JEAN-MICHEL DEROBERT ABSENTS : FREDERIQUE DUC CARTE GEMAPI : PHILIPPE PRUD'HOMME NE PREND PAS PART AU VOTE	VOTES : POUR : 16 CONTRE : 0 ABSENCES : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 17/06/25		

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE-SPADOTTO

Rapporteur : Bérénice LACOMBE-SPADOTTO

Délibération n°25-38

Objet : GEMAPI – Etude de restauration du lit du Nant Pugin à Ugine, intégration à la programmation 2025 du SMBVA

Conformément aux statuts du SMBVA du 28/12/2018, à l'article 13.2 relatif à la répartition des contributions liées à la compétence optionnelle GEMAPI, qui précise que la répartition des dépenses liées à la compétence GEMAPI sera définie, chaque année lors du vote du budget, par délibération du Comité syndical,

Vu la délibération n°24-42 du 03/12/2024, relative à la répartition des dépenses de l'exercice 2025 liées à l'exercice de la compétence GEMAPI

Considérant la programmation d'actions 2025 du SMBVA,

Vu la délibération 25-10, du 18 février 2025 relative à la demande de subvention concernant l'étude avant-projet de restauration du Nant Pugin ;

Il est proposé d'intégrer cette opération d'étude de restauration du Nant Pugin, à la programmation 2025 des actions du SMBVA.

